

Gestion des haies et aménagement en Hollande

Lex ROELEVELD (Heggen) :

Je vais traiter de la conservation de la nature et du paysage aux Pays-Bas, deux sujets différents que je vais décrire brièvement.

Les Pays-Bas est un pays très petit avec une forte densité de population, une des caractéristiques est que plus de 60% de notre terre est utilisée pour l'agriculture, il ne reste donc plus beaucoup de terres pour les paysages naturels.

Une des problématiques très spécifique pour nous est la fragmentation de l'habitat. Il y a tant d'infrastructures que c'est un véritable patchwork.

Une autre caractéristique importante est le déclin de la diversité de la flore et de la faune depuis plusieurs années. Il y a quelques réussites de sauvegarde pour des espèces précises mais la tendance générale est une baisse de la biodiversité.

Le pays a une forte production agricole, depuis la deuxième guerre mondiale, il y a un réaménagement de l'agriculture ce qui veut dire qu'on observe une baisse importante de la diversité des paysages, en particulier pour le bocage qui a souffert énormément de ce réaménagement de l'agriculture.

La politique pour la préservation, la conservation de la nature a commencé dans les années 90 avec des plans importants. En 1995, trois plans importants ont été élaborés. La base de tous ces plans, c'est le réseau écologique national, ce qui veut dire une structure physique de tous les parcs de protection de la nature existants qu'on a l'intention de développer et d'améliorer. Il est aussi nécessaire de créer les couloirs écologiques pour les liens entre les zones de protection.

Notre but en terme de quantité est de passer de 450 000 à 750 000 hectares consacrés à la nature c'est à dire 18% du territoire, une partie étant de la terre agricole. Il faudra améliorer l'aspect paysage pour 200 000 ha de terres agricoles afin d'atteindre les objectifs. L'un des principes de cette politique de la préservation de la nature est la conservation de la biodiversité et de l'écosystème avec le moins d'interférences par l'homme.

Dans ce processus nous avons élaboré 92 types de cibles. C'est une démarche très technique. Il y a un plan qui explique les 92 types de cibles qui doivent être conservées et qui font partie de ce réseau écologique. Ceci est réalisé en partie en achetant des terrains, un des budgets les plus importants pour la conservation de la nature est pour l'achat des terres pour ces régions vertes qui ne sont pas conservées encore par les organisations de conservations de la nature. L'Etat va essayer d'acheter ces terres pour les conserver. La mise en œuvre va être réalisée en grande partie par le gouvernement, les associations de protection de la nature mais aussi par les agriculteurs.



Nous avons plus d'une centaine d'associations de fermiers, d'agriculteurs pour la conservation de l'agriculture et de la nature mais avec principalement des agriculteurs et également des citoyens. Le public est de plus en plus impliqué dans l'élaboration de la politique de conservation. Ils sont rémunérés pour ce travail ce qui fait partie de la diversification de leurs revenus. Concernant la politique de subventions on n'est pas très loin de ce qui est réalisé au Danemark, mais il y a beaucoup de subventions qui sont contradictoires car il y a des politiques contradictoires.

Le plus important concerne le plan de gestion 2000 qui vise deux éléments : la conservation de la nature et la conservation de la nature agricole. On fait une distinction entre agriculture et nature.

Il y a donc différents programmes :

- les contrats de gestion (il y en a 34) qui représentent divers types de pâturages (avec ou sans fleur, humides ou pas, des marges autour des champs). Les contrats de gestion sont signés avec le gouvernement pour six ans pour réaliser un certain nombre de tâches pour lesquelles vous êtes rémunéré.

- les opérations de sauvegarde du paysage (il existe 14 modalités)

Les financements prévus dans la cadre du développement de la nature sont intégrés à ces programmes, par exemple :

- pour une haie de 50 m le long au minimum, 1 à 2 m de hauteur et 1 m de largeur minimum avec 2 tailles/an entre avril et septembre, pas de pesticides vous percevez une aide de 0.82 €/an.

- pour l'entretien d'éléments linéaires avec des arbres vous pouvez percevoir de 222 à 486 €/ha

J'ai travaillé la plupart de ma vie professionnelle dans une corporation de développement et depuis deux ans j'ai changé radicalement d'orientation et maintenant je suis devenu le premier plesseur professionnel des Pays-Bas. J'espère gagner ma vie d'ici quelques années en faisant du plessage. Le plessage n'est pas si répandu qu'en Irlande.



Le bocage et les haies ont beaucoup souffert et cette question fait partie d'une problématique très discutée aux Pays-Bas

Le plessage a recommencé il y a trois ans avec une O N G qui partait du principe qu'il y avait trop de barbelés et de fils de fer, de clôtures, de grillages et qu'il fallait essayer de réintroduire le bocage. Cette démarche a reçu un écho très positif.

Depuis moins d'un an j'ai pu plessier un kilomètre de haie. Ce qui est intéressant c'est que cela s'est réalisé pour des clients très différents : une commune, un grand propriétaire foncier ainsi qu'un département et un service forestier.

Quand vous parlez avec des partenaires institutionnels, ce n'est pas quelque chose qui est bien connu, ce n'est pas encore très populaire aux Pays-Bas. C'est une démarche très technique, il n'y a pas d'historique dans notre pays, les interlocuteurs estiment le coût trop élevé et c'est en partie vrai. En terme écologique la question de l'intérêt écologique supérieur fait l'objet d'un débat public. Quand on pense à l'avenir du plessage au Pays-Bas, c'est mon opinion, je pense que le contexte est favorable, il pourrait y avoir des investissements importants dans les années à venir.

On a planté beaucoup de haies depuis dix ans mais il y a très peu de réflexion sur la fonctionnalité des haies. Quel sera son rôle dans le paysage ? On a très peu réfléchi sur ces questions, les conditions ne sont pas encore très favorables. Ce qu'il faut c'est dépasser un seuil critique en terme de mètre de plessage de haie au Pays-Bas afin de convaincre les acteurs principaux que le plessage peut jouer un rôle très important dans la gestion des haies aux Pays-Bas. Donc il faut répandre et promouvoir l'information scientifique, la communication des photos, l'expérience des communes. Il faut aussi participer à des actions internationales, chercher aussi des actions de coopération parce que je pense que par le partage d'information on peut s'entraider énormément.

JOURNEES D'ETUDES EUROPEENNES SUR LES BOCAGES

*Ruralité, faune sauvage et développement durable.
Le bocage, enjeux de territoire pour demain.*

*Actes du colloque
Cerizay (79) - 16 et 17 octobre 2002*